

CTMEN du 26 octobre 2022 Déclaration liminaire de la FSU

Force est de constater que ces premières semaines de l'année scolaire 2022-2023 continuent de pâtir des conséquences de plusieurs années de réformes idéologiques et mal pensées, sans considération ni pour les personnels sommés de les appliquer ni pour leurs métiers.

À cela s'ajoute la crise de recrutement, sinistre résultat d'années de dénigrement des métiers qui font le service public, de dénégation de la parole des personnels et de leur professionnalité, de rémunérations en berne. Les conditions de la rentrée ont, cette année encore, mis tout le monde sous tension. Le service public d'éducation est abîmé.

Quant au dialogue social, qui devrait apparaître pourtant ô combien nécessaire tant les orientations ministérielles sont déconnectées des réalités du terrain, il continue de se dégrader.

Depuis la loi de transformation de la Fonction publique promulguée contre l'avis unanime des organisations syndicales, la volonté de rendre caduque le rôle des commissions paritaires, celle d'affaiblir le rôle des CT et des CHSCT et celle de mettre à mal le champ de la représentation des personnels par les organisations syndicales se sont accentuées. Le dialogue social n'a de sens que si la parole des personnels à travers leurs organisations syndicales représentatives est entendue.

La FSU tient à formuler une alerte solennelle.

De plus en plus, les représentant-es des personnels ne sont plus destinataires de certaines informations, faisant ainsi les frais d'une application excessive de la loi TFP, ou bien en sont destinataires dans des délais tardifs par rapport à la date de réunion. Incapacité pratique d'appliquer la loi TFP ? Excès de zèle aux obscurs motifs ? ou bien encore les deux ? En tous cas la FSU affirme qu'elle ne peut plus accepter de tels agissements qui nous mettent en difficulté pour travailler sérieusement les différents dossiers.

Concernant le projet de réforme de la voie professionnelle sous statut scolaire, le 18 octobre dernier, plus de deux tiers des personnels de la voie professionnelle ont déposé les outils pour exprimer leur totale opposition au projet et exiger son retrait. La lettre ouverte intersyndicale envoyée au ministre reste à ce jour sans réponse. Tant du point de vue de l'enjeu social que représente ce projet de réforme, comme de celui des personnels, c'est inacceptable!

Ce projet représente un danger avéré pour l'avenir scolaire et professionnel des jeunes. Il en rabat toujours plus sur l'ambition scolaire pour les jeunes. Il compromet leur réussite dans l'enseignement supérieur, en complète contradiction avec les objectifs affichés du ministre quand il prétend vouloir lutter contre les discriminations et le décrochage scolaire. C'est encore assigner à résidence géographique et sociale un tiers de la jeunesse lycéenne. Le dispositif demi-journée Avenir au collège va dans le même sens.

Ce projet est également dangereux pour les personnels. Le président a déjà dit qu'un grand plan de reconversion pour les professeur-es de lycée professionnel était dans les tuyaux. Pourtant, à ce jour, le ministère refuse toute étude d'impacts. Le ministère a-t-il la mémoire si courte pour ne pas se souvenir des conséquences de la réforme de la voie technologique ?

La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales engagées pour sauver les lycées professionnels appellent tous les personnels de l'Éducation Nationale et les agents de la Fonction publique à poursuivre les actions et appellent à un nouveau temps fort de mobilisation par la grève et les manifestations le 17 novembre prochain.

Un mois et demi seulement après la rentrée, la FSU est déjà très inquiète du sort qui est infligé aux stagiaires à temps plein et de celui qui est fait à la formation pour l'ensemble des stagiaires. Nous rappelons notre opposition à la programmation de jours de formation durant les périodes de vacances scolaires, comme il est indiqué dans la note de service. Pourtant, dans la Sarthe une journée de formation aux stagiaires a eu lieu cette semaine. La FSU vous demande d'intervenir auprès du DASEN pour que cela ne se renouvelle pas. Quant au recrutement de contractuel-les fait de manière inconséquente en juin, il se révèle catastrophique pour une grande partie des élèves comme des personnels ainsi recrutés. Enseigner est un métier qui s'apprend, la formation est une nécessité et l'avenir de la jeunesse en dépend.

La FSU exige que soit présenté au prochain CTMEN un bilan précis de ces recrutements, des journées de formation ainsi que des démissions déjà connues de contractuel-les et de stagiaires.

Au titre des sujets d'actualité, la FSU alerte sur les conditions imposées d'utilisation de certains bâtiments en tant qu'ils sont des lieux de travail et d'études. La libéralisation du coût de l'énergie, couplée à d'autres facteurs rend aujourd'hui la situation financière des collectivités territoriales extrêmement difficiles. Certaines d'entre elles annoncent, par exemple, le déplacement des cours du samedi au mercredi après-midi pour réduire la facture d'énergie. Ce n'est pas acceptable : certains élèves ont déjà cours le mercredi après-midi, d'autres participent à l'association sportive, sans parler de la nécessaire réorganisation des transports scolaires! Les élèves et leur scolarité ne doivent pas être des variables d'ajustement. De même des solutions doivent être trouvées pour l'éducation physique et sportive, déjà lourdement impactée dans l'accès aux installations sportives lors de la crise sanitaire, pour que la continuité du service public d'éducation soit assurée et les exigences programmatiques respectées (notamment le savoir nager). La résolution de ce problème relève directement de la responsabilité du ministère et de l'État.

De manière plus générale, comment l'Éducation nationale va-t-elle passer l'hiver ? Derrière cette formule, la FSU tient à évoquer le fait qu'elle connaît de plus en plus d'alertes d'établissements lui indiquant de fortes tensions sur les budgets des EPLE : factures d'énergies qui doublent voire plus, arbitrages problématiques car conduisant à rogner sur les activités pédagogiques, dégradations importantes des conditions de travail et d'études prévisibles, etc. Il y a urgence à ce que ce sujet soit enfin traité car définitivement, tout montre que « non, nous ne sommes pas prêts ». À moyen terme, la FSU est toujours en attente d'un début de travail sur la façon dont notre ministère va s'engager dans le chantier de la transition écologique.

Lors de ce comité technique ministériel de l'Éducation nationale, nous allons formuler un avis sur une modification du décret sur l'attribution de l'indemnité REP/REP+ part variable et part fixe. La FSU dénonce ici le taux inférieur proposé aux personnels AED et AESH, mépris supplémentaire pour ces collègues aux missions essentielles, déjà si mal reconnu.es. Elle continue de dénoncer la part variable de la prime REP+ qui se révèle injuste au regard de la répartition territoriale et qui ne fait que faire émerger des concurrences entre collègues et établissements, nuisant ainsi au travail collectif. La FSU réitère sa demande de bilan de versement de cette part variable de l'indemnité REP+. Elle réaffirme la nécessité, sinon l'urgence désormais, à ce que l'éducation prioritaire connaisse un vrai renforcement à la hauteur des besoins et que sa carte soit élargie notamment aux lycées généraux, technologiques et professionnels ainsi qu'aux écoles dites « orphelines » . En effet, le périmètre actuellement contraint de l'éducation prioritaire rend injuste la situation vécue dans certains établissements. Ces injustices sont mises en évidence notamment par la publication récente des IPS des écoles et collèges.

La semaine dernière, le baromètre du bien-être au travail des personnels du ministère et l'enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignant-es confirment ce que la FSU ne cesse de porter depuis des mois, des années !

Sur le temps de travail effectif, les chiffres sont éloquents : une valeur médiane à 43 heures par semaine et 34 jours en moyenne sur les vacances scolaires ! Et le ministre ose encore parler de missions supplémentaires qui devraient être réalisées ? Quel mépris !

La très grande majorité des collègues, et ce dans tous les métiers, sont insatisfait-es du niveau de rémunération, résultat notamment d'un acharnement dogmatique à ne pas dégeler la valeur du point d'indice. Et les 3,5 % de mesure de dégel que l'inflation aura imposé au gouvernement au 1er juillet dernier ne saurait faire le compte... La FSU ne peut que dénoncer les errements politiques qui ont consisté, à grands renforts de communication politique, à esquiver le cœur de la question de la rémunération en prenant des mesures indemnitaires s'appliquant de manière inégale ou des mesures de

carrières qui s'appliquent à certain-es mais pas à tous. Pour reconnaître les personnels, leur travail et leur engagement quotidien qui fait tenir envers et contre tout le service public d'Éducation, il faut des mesures générales et ambitieuses pour toutes et tous, dans tous les métiers, combinant rattrapage et revalorisation des rémunérations et des carrières, à tous les moments de celles-ci.

De ce point de vue, les premières tentatives d'esquive de la réalité des décrochages des débuts de carrière dans l'amorce de discussion sur les rémunérations est inacceptable. La FSU le dit solennellement : elle n'acceptera aucun signal politique de mépris supplémentaire !

D'autant que s'amplifient les dégradations des conditions d'exercice des métiers et de réalisation du service public d'éducation résultant, en particulier, des plans de suppressions d'emplois ou de la grande insuffisance de créations lorsque, parcimonieusement, elles interviennent.

Ainsi, le projet de budget 2023 entérine de nouvelles suppressions de postes d'enseignant-es. Si celui-ci devait être confirmé en l'état, cela se traduirait par 1 117 postes en moins en primaire en septembre prochain et par une destruction de 500 emplois d'enseignants dans les collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels. C'est dire si l'engagement du président de la République à faire de l'éducation la priorité du quinquennat a déjà du plomb dans l'aile! Et pas de petit calibre!

Car, cette orientation budgétaire, qui fait suite à une dotation globale nulle pour l'année en cours, nie la réalité dans les écoles et des établissements. Elle a conduit, pour tenir les priorités ministérielles dans le premier degré, à des suppressions dans le second degré. Pour celui-ci, ce sera donc la 6^e année consécutive de purge dans le second degré, ce qui porterait à 8 381 le nombre de suppressions d'emplois de professeurs depuis 2017 ! Élément lourd du triste bilan aussi, la transformation de la voie professionnelle infligée par le ministre Blanquer aura donc amputé l'enseignement professionnel public de 1 400 emplois.

Les prétendus arguments démographiques à courte vue ne sont que d'opportunité. Le projet de budget pour 2023 tourne, une fois encore, le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation.

Classes surchargées, suppressions d'options ou d'enseignements, de dédoublements... les conséquences sont connues et pourtant le gouvernement persiste et signe! Effectivement, de ce point de vue là, nous avons bien affaire à un budget « historique ».

Malgré la difficulté criante confinant à l'incapacité de recruter des assistantes sociales et des infirmières, le PLF ne prévoit toujours pas le versement du CTI ni de créations de postes. Il est pourtant urgent de faire coïncider les actes avec le discours ministériel sur l'ambition sociale et de santé de l'école en rétablissant l'attractivité de la filière sociale et en amplifiant les moyens humains dévolus particulièrement dans un contexte où les difficultés sociales et de santé des élèves et de leur famille se sont fortement aggravées.

Dans les métiers administratifs et techniques les besoins sont toujours aussi nombreux tant les collectifs de travail sont souvent en sous-effectif... Confrontés à des emplois non pourvus, à des réorganisations de service arbitraires, à l'introduction de nouveaux « outils » professionnels au forceps, comme Opale et Opera par exemple, dont l'usage est chronophage par leur inadaptation et qui menacent sur le sens de leurs métiers. Les personnels sont exaspérés

Bref, pour la FSU, ce PLF 2023 ne répond en rien aux besoins du service public d'éducation : il faut combiner un plan pluriannuel de créations d'emplois dans tous les métiers, à la hauteur des besoins et des enjeux avec une revalorisation des rémunérations et des carrières de tous les personnels de l'éducation, sans contrepartie car ils et elles les ont déjà données par les conditions de travail dégradées depuis des années.

Enfin, près d'un mois après le dernier CTM, nous ne pouvons que constater que le lycée Joliot Curie s'enfonce dans la crise. Les personnels et les élèves sortent éprouvés de ces dix derniers jours qui s'ajoutent à un début d'année déjà compliqué. Nous dénonçons la répression policière dont ont été la cible plusieurs lycéens et qui a largement contribué à dégrader encore davantage le climat autour et dans l'établissement. Nous sommes particulièrement inquiets pour la reprise après les vacances. Il est de la responsabilité de l'institution, au niveau académique comme national, de trouver les solutions pour rétablir un climat serein pour les élèves et les personnels. Nous demandons toujours la réintégration

| de Kai Terada au lycée Joliot Curie. Nous exigeons que cesse la répression contre les lycéens et leur revendication de moyens nécessaires dans le cadre de l'aide aux devoirs soit enfin entendue. |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |